

MOUSSETTE, MARCEL. *Prendre la mesure des ombres, archéologie du Rocher [-]de[-]la[-] Chapelle, Île[-]aux[-]Oies (Québec)*. Québec, Les Éditions GID, 2009, 315 p. Ill. ISBN 978-2-89634-047-7

Marc Lavoie

Volume 9, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005928ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005928ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lavoie, M. (2011). Review of [MOUSSETTE, MARCEL. *Prendre la mesure des ombres, archéologie du Rocher [-]de[-]la[-] Chapelle, Île[-]aux[-]Oies (Québec)*. Québec, Les Éditions GID, 2009, 315 p. Ill. ISBN 978-2-89634-047-7]. *Rabaska*, 9, 288–293. <https://doi.org/10.7202/1005928ar>

généalogiques tenant de l'amateurisme (tout sincère et dévoué soit-il). La longueur d'entrées varie d'une ligne à une pleine page (une douzaine de cas).

L'ordre alphabétique connaît pourtant ses difficultés (dédoublément à cause d'un article défini ou d'un générique inclus, variantes graphiques ou traduites selon les époques et les graphies), car l'auteur s'est « abstenu d'altérer l'orthographe des noms tels qu'ils se présentaient » (p. 36), en préférant la plus représentative, surtout celle devenue officielle. On trouve quelques anicroches éditoriales (coquille, redondance, faute), des excès de termes ou des imprécisions techniques. Par contre, aucun commentaire ou référence dans le texte ni les entrées aux dix cartes très justifiées (ex. : toute la toponymie des voyageurs du bassin du fleuve Churchill, 1770-1830), extraites de la thèse et rassemblées hors-texte au centre du volume avec 25 photographies d'archives ou d'auteur (ex. : cours d'eau, sites ou bâtiments, tels que les élévateurs à grains typiques des Prairies). On constate sur ces cartes les concentrations de population fransaskoise surtout au Sud-Ouest de Régina et sur une bande au Nord et au Nord-Ouest de Saskatoon.

Il manquerait une carte de toute la province avec les méridiens et les parallèles (au degré près) pour faciliter le repérage spatial approximatif de la position des toponymes grâce aux coordonnées absolues indiquées à la plupart des entrées. Aussi, un plan explicatif du système de numérotation cadastrale (tel que celui reproduit dans la thèse, figure 2, p. 32) accompagné d'une carte du découpage de la province auraient permis au lecteur de situer l'emplacement relatif de microtoponymes, tel qu'indiqué à un grand nombre d'entrées. Nul besoin d'un index des lieux déjà classés alphabétiquement, toutefois un index des noms de personnages le moins influents dans la dénomination des lieux, avec une ou deux phrases descriptives ou explicatives pour chacun, aurait été sans doute pertinent.

Pour conclure, ce répertoire de toponymie fransaskoise devient sûrement l'incontournable référence pour bien des recherches scientifiques et des formations populaires à l'avenir et, malgré quelques défauts de forme, mérite sa place sur les rayons.

YAÏVES FERLAND  
Université Laval

---

MOUSSETTE, MARCEL. *Prendre la mesure des ombres, archéologie du Rocher [-]de[-]la[-] Chapelle, Île[-]aux[-]Oies (Québec)*. Québec, Les Éditions GID, 2009, 315 p. Ill. ISBN 978-2-89634-047-7.

Depuis plusieurs décennies, l'implantation et la croissance de la population de souche européenne en milieu rural sont des sujets d'étude

privilegiés des historiens et des géographes qui s'intéressent à la vallée du Saint-Laurent durant la période coloniale. Aussi, ont-ils su inspirer les chercheurs qui œuvrent en marge de ce qu'était ce grand territoire appelé la Nouvelle-France et qui, comme eux, s'intéressent aussi à ce nouveau monde français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Par contre, des études archéologiques de la même envergure portant sur la vallée du Saint-Laurent se faisaient attendre depuis plusieurs années. Or, l'étude de Marcel Moussette sur l'archéologie des premiers établissements de l'Île-aux-Oies vient combler en partie cette lacune.

Bien qu'elle ne s'intéresse qu'à un petit secteur de l'Amérique septentrionale française, cette étude met en lumière de précieuses données sur les schèmes d'établissement et le quotidien dans les premiers établissements français de la vallée du Saint-Laurent. En outre, Moussette s'est penché sur les vestiges d'occupations autochtones durant la préhistoire et la période protohistorique, donc les vestiges qui témoignent des occupations avant l'arrivée des Européens. Cette étude est très bien ancrée à la fois dans les données existantes et les découvertes faites sur le terrain. En effet, l'auteur a su puiser dans les documents d'époque, les synthèses en histoire, en biologie et en géologie, en plus de mettre en lumière le quotidien des premiers habitants français à l'Île-aux-Oies par un examen rigoureux des traces tangibles, des vestiges et des objets mis au jour dans le cadre de nombreuses campagnes de fouilles.

L'idée d'amorcer des recherches archéologiques à l'Île-aux-Oies remonte à juillet 1985. À cette époque, Moussette, accompagné d'un ethnologue et d'insulaires agissant comme guides explorèrent l'Île-au-Canot, l'une des nombreuses îles de l'archipel de l'Île-aux-Grues, où se trouve également l'Île-aux-Oies. Cette dernière représentait un plus grand intérêt pour l'auteur à cause de l'ancienneté des établissements signalés dans les études de potentiel et dont il retrouverait les traces, les premières implantations remontant au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. En outre, passer de l'archéologie en milieu urbain à l'archéologie en milieu rural représentait pour l'auteur un très grand intérêt en plus d'un défi à relever.

L'archipel de l'Île-aux-Grues est situé dans l'estuaire moyen du fleuve Saint-Laurent, c'est-à-dire cette grande région située approximativement entre la pointe est de l'île d'Orléans et la pointe ouest de l'Île-Verte, ou l'embouchure du Saguenay sur la rive nord, région balayée par les marées deux fois par jour. On retrouve l'archipel de l'Île-aux-Grues dans la partie supérieure de l'estuaire moyen. C'est une zone riche en ressources, où il y a à la fois des poissons d'eau douce et d'eau salée. Les îles sont aussi fréquentées par de nombreuses espèces aviaires, dont des oies, des canards et quelques mammifères.

L'Île-aux-Oies est reliée à l'Île-aux-Grues par des battures. C'est donc dire qu'on circule entre ces deux îles au caprice des marées. Aujourd'hui, les insulaires et les visiteurs mettent le pied à terre sur l'Île-aux-Grues, l'île principale, en empruntant le traversier saisonnier, le *Grue-des-Isles*. À une époque plus ancienne, on accédait directement à l'Île-aux-Oies par le fleuve en échouant sur le rivage des petites et des grandes embarcations dans des lieux aptes à les recevoir. En hiver, des canots à glace franchissaient le pont de glace qui séparait l'île de la terre ferme. De nos jours, l'avion a remplacé le canot à glace, ce mode de transport étant privilégié par les écoliers qui parfois effectuent l'aller-retour de la maison à l'école, de l'Île-aux-Grues à Montmagny par avion.

Moussette a effectué des recherches archéologiques sur deux des îles de l'archipel : la Petite-Île-aux-Oies et la Grosse-Île-aux-Oies. Une prospection a précédé les fouilles, mais elle s'est poursuivie tout au long des excavations. Entre 1987 et 1997, avec l'aide de ses étudiants et parfois épaulé d'une main-d'œuvre locale, Moussette a exploré un bon nombre de vestiges. Son étude fait état des découvertes effectuées au site du Rocher-de-la-Chapelle sur la Grosse-Île-aux-Oies. À la conclusion des nombreux chantiers, les archéologues auront passé un total d'un an sur le terrain, mais l'implication de Moussette dans cette exploration aura duré près de deux décennies.

L'auteur choisit de décrire les occupations de l'Île-aux-Oies en commençant par les plus anciennes. Cela présente un certain avantage, bien qu'il faille souvent détailler les événements plus récents pour mieux expliquer la condition dans laquelle on retrouve les vestiges plus anciens. Aussi, comme tout bon archéologue se doit de le faire, Moussette amorce son étude par des descriptions très détaillées de l'environnement naturel, de la flore et de la faune, du climat, de la géologie et de la physionomie de l'Île-aux-Oies. Ensuite, les chapitres sont élaborés selon un plan qui détaille l'historique de chacune des occupations, suivi d'une description de la stratigraphie, des traces, des vestiges, des artefacts et des restes fauniques, et se conclut par une interprétation et une synthèse des données.

Les vestiges archéologiques les plus anciens témoignent de la présence autochtone à l'Île-aux-Oies. Ils furent identifiés en-dessous des ruines de sites français qui, pour leur part, datent du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils représentent des occupations préhistoriques ou protohistoriques. Il est intéressant de noter que les peuples qui se sont succédé sur l'île ont parfois choisi d'occuper les mêmes sites. La présence autochtone sur le Saint-Laurent est bien documentée. À l'Île-aux-Oies, les archéologues ont relevé des occupations anciennes par des Iroquois. De plus, l'histoire orale témoigne d'établissements saisonniers de pêche et de chasse probablement par des Malécites aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Parmi les vestiges et les objets repérés sur le site, une fosse témoignant de

l'utilisation probable d'un foyer, la destruction d'un wigwam par le feu et des objets de facture amérindienne ont interpellé les archéologues. Aussi, des artefacts européens furent mis au jour dans le même contexte. Il s'agit d'objets de traite, comprenant entre autres des marmites de fonte et une plaque de tôle de cuivre transformée en outil tranchant de forme lancéolée. L'image qui ressort de l'étude des vestiges et des artefacts est celle d'occupations de courte durée probablement par des Iroquoïens qui participaient à un réseau d'échange avec les Européens durant la période de contact à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

C'est au milieu du siècle suivant que des colons de souche française viendront s'installer sur la Grosse-Île-aux-Oies. Au-dessus des traces des occupations autochtones, les archéologues ont mis au jour les vestiges d'une bourrine ou d'une maison-bloc comprenant un complexe âtre et four à pain. De plus, une autre structure, peut-être de poteaux en terre au nord-ouest des vestiges de la bourrine est aussi associée à la première occupation de l'île par des Européens de souche. Ces structures étaient situées à l'intérieur d'une palissade ou d'une enceinte à l'intérieur de laquelle les habitants avaient aussi érigé une grange. Cette ferme fut construite vers 1646, à l'époque où régnait le conflit entre les Iroquois et les Français dans la vallée du Saint-Laurent. Cela pourrait expliquer la construction d'une enceinte autour de cette exploitation agricole. Il s'agissait d'une ferme laitière et les habitants devaient exploiter la prairie naturelle adjacente au Rocher-de-la-Chapelle. Or, le 27 mai 1655, des Iroquois attaquèrent les cultivateurs de l'île, tuèrent les adultes et kidnappèrent les enfants. Ces derniers furent restitués aux Français à la suite de négociations ardues et délicates dont Moussette nous offre le détail dans son étude.

Les objets cérames mis au jour sur le site de la première occupation française de l'île comprennent des terres cuites, des faïences et des grès. En outre, des jattes et des terrines pour décanter le lait furent mises au jour, mais leurs fonctions sont beaucoup plus variées. Il est aussi intéressant de noter que très tôt, au début de la colonie, des poteries de facture locale ou régionale étaient rendues disponibles aux insulaires. D'autres objets cérames exhumés furent fabriqués en France. Aussi, de nombreux objets reliés aux activités quotidiennes au XVII<sup>e</sup> siècle furent aussi retrouvés durant les fouilles. Enfin, Moussette nous offre aussi le détail en ce qui a trait aux espèces domestiquées et sauvages consommées sur le site. Plus encore, il confronte les habitants au nouvel environnement qu'ils découvrent, occupent et exploitent et auquel ils auront à s'adapter. À cette fin, il propose une explication comprenant six « espaces » : la salle commune ou la pièce unique de cette maison à un étage et son feu ; la ferme et l'enceinte qui l'entoure ; l'espace agricole ; le fleuve ; et enfin, la terre ferme, c'est-à-dire le rivage du fleuve et la forêt, donc l'arrière-

pays. Le modèle est intéressant et permet à l'auteur d'émettre de nombreux constats, autant d'hypothèses et de solides conclusions sur le quotidien des habitants qui vivaient à l'Île-aux-Oies au milieu xvii<sup>e</sup> siècle.

Il faudra attendre une quinzaine d'années avant que d'autres habitants s'implantent sur le site, mais c'est un fait accompli en 1688. Seul le four à pain de la première occupation sera réutilisé pour un temps. Autrement, de nouvelles structures furent érigées y compris une maison double, version coloniale du duplex que l'on connaît de nos jours, la partie est en premier et la partie ouest un peu plus tard. En outre, il est fort probable que la partie plus ancienne de cette maison ait été la résidence du seigneur de l'île, Paul Dupuy, pour une durée indéterminée. Par contre, vers 1670, il siégera à la prévôté de Québec et il dut domicilier de façon permanente dans la capitale. Dupuis avait installé des censitaires et des concessionnaires dans sa seigneurie. Deux des familles à son service ou ses locataires occupèrent donc la maison double. Cette maison était munie d'un foyer central en forme de « H », un feu adossé à l'autre, et un mur mitoyen séparant les voisins les uns des autres. Sa façade située franc sud fut aussi le site de nombreuses activités au quotidien à l'extérieur de la maison, faits relevés par les archéologues durant les fouilles. Aussi, la vocation de l'exploitation demeure essentiellement la même qu'elle l'avait été au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle : il s'agissait d'une ferme laitière dont on tirait aussi des céréales et où l'on élevait quelques bêtes pour leur viande.

Les objets mis au jour attestent du statut du seigneur qui avait occupé la ferme pour une courte période. Autrement, plusieurs objets cérames pour la préservation, le service et l'entreposage des aliments s'associent aux occupations de la maison double. À cette époque, il faut noter que les insulaires consommaient de la sauvagine et de la venaison, en plus d'être assez bien fournis en viande provenant des espèces domestiquées élevées sur l'île. Moussette remarquera plus loin dans son texte qu'une telle pratique alimentaire témoigne d'une exploitation plus variée des ressources de l'île en tant que telle, cela à une époque où les relations entre les Agniers et les Français s'étaient améliorées.

Bien que le seigneur de la Grosse-Île-aux-Oies ait été domicilié à Québec, il se fit construire un manoir en pierre du pays. Par contre, ses fonctions au sein du gouvernement de la Nouvelle-France lui enlevèrent tout espoir de s'installer à nouveau dans sa seigneurie. Enfin, en 1713, Dupuy vendra sa propriété aux Hospitalières de Québec à qui il en avait cédé l'usage deux années plus tôt. Dès lors, la ferme de l'Île-aux-Oies produira la grande majorité des aliments consommés par les Hospitalières à Québec.

Le manoir de pierre était une structure qui témoignait du statut du seigneur de l'île, fait attesté durant les excavations du site. Plusieurs maisons et bâtiments, y compris le manoir, furent détruits par le feu à l'époque de la

Conquête. Aussi, le tableau qu'a pu en brosse Moussette s'en trouve réduit au croquis, les vestiges du manoir ayant été la proie d'un chasseur de trésor armé d'un bulldozer.

Dans leur ensemble, les exploitations successives de cette partie de l'archipel passeront d'une petite ferme fortifiée à une grande ferme avec ses édifices construits à l'étendue des terres exploitées. Ici encore, Moussette a cru bon de discuter de cette évolution en utilisant un autre modèle, élaboré par l'archéologue britannique, Ian Hodder, et ajusté en fonction de l'environnement identifié et des conditions reconnues à l'Île-aux-Oies. Le modèle regroupe la maison, l'exploitation agricole même et la forêt ou cette partie du territoire qui n'est pas habituellement comprise dans une exploitation agricole. Encore une fois, Moussette s'acquitte de cette tâche avec brio, car, en rétrospective, mais surtout à la lumière d'analyses détaillées des nombreuses données recueillies en chantier, il explique l'appropriation du territoire par une succession d'agriculteurs au fil du temps.

Il faut souligner que ce volume est une étude technique. En effet, le novice pourra facilement se perdre dans le détail qui nous est révélé dans ce volume, mais il devrait aussi reconnaître un modèle à suivre. Par contre, les spécialistes y verront une mine de données précieuses et une synthèse extrêmement utile à des fins de comparaison avec leurs propres découvertes. J'en recommande la lecture sans aucune réserve.

MARC LAVOIE

Université Sainte-Anne

---

PARSIS-BARUBÉ, ODILE. *La Province antique, l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*. Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, « CTHS-Histoire », 2011, 454 p. ISBN 978-2-7355-0740-5.

Pour peu que l'on ait eu le bonheur d'entendre Odile Parsis-Barubé en conférence ou lors d'une communication scientifique, on sait combien l'historienne manie avec art et fortune le verbe par le choix de mots justes pour exprimer le plus clairement possible sa pensée sur un sujet toujours bien circonscrit. Cette habileté de communication et ce goût pour l'énonciation précise et bien rythmée atteignent, dans son dernier livre, un niveau d'achèvement que tout auteur souhaiterait pouvoir un jour égaler. Mais là ne s'arrête pas le talent de la praticienne de l'histoire culturelle et dix-neuviémiste de spécialité. Force est de constater que son dernier ouvrage fait la démonstration de son immense savoir sur « les "petits pays" qui font le Grand » – en l'occurrence la France – dont les parties constituent le tout dirait simplement le géomètre.